

de plus que la manière de procéder dans les Cours criminelles en France ne vaut certainement pas celle que nous suivons en Canada.

Il s'agit de l'affaire Allmayer.

A Paris, on ne demande pas à l'accusé s'il plaide coupable ou non, mais on lui fait subir un interrogatoire très serré et on lui dit une foule de choses non prouvées et qui, vraies ou fausses, produisent dans l'esprit des jurés l'impression la plus déplorable.

Je sais très bien que dans le cas dont il s'agit on était en présence d'un affreux coquin, mais enfin le système me semble des plus défectueux.

Voici comment débute le président du tribunal—car c'est le juge président qui interroge et les avocats qui écoutent—en s'adressant à l'accusé. Vous jugerez vous-mêmes :

D.—Le 6 septembre 1886, au matin, vous vous rendez de Chatou, séjour de votre famille à ce moment, dans le quartier du Marais, à Paris, où logeait Plivard, votre ancien camarade aux zéphyrs d'Afrique, et vous alliez lui demander de vous aider dans la négociation d'une traite de 1659 livres anglaises, la traite détournée de chez les frères Kastor.

R.—Pas le moins du monde, monsieur le président.

D.—Comment !

R.—J'ai été en effet chez Plivard, mais c'était à l'occasion d'un emprunt.

D.—Un emprunt !

R.—Oui, j'avais besoin de 25,000 fr. et je comptais sur lui pour me les procurer.

D.—Voilà qui est intéressant, d'autant plus intéressant que c'est tout à fait inédit. Ainsi, vous n'auriez pas participé aux actes commis par Plivard ce jour-là même ?

R.—Non, monsieur. Tout ce qu'il a pu faire, il l'a fait seul.

D.—Ce serait lui, alors, qui aurait dérobé la traite, qui serait allé au téléphone de la rue des Vieilles-Haudriettes parler par fil à M. Cahn, boulevard Bonne-Nouvelle. C'est lui encore qui aurait, rue Grange-Batelière, coupé le fil téléphonique des bureaux Kastor frères. C'est lui enfin qui, après avoir touché les 41,702 francs, vous aurait remis l'argent en conservant une part ?

R.—Précisément.

D.—Ce système que vous inaugurez à présent dénote une fois de plus votre richesse d'invention. Mais M.M. les jurés sont là pour apprécier.

R.—J'ai déjà révélé dans l'instruction que Plivard s'occupait depuis longtemps des affaires intimes de M. Edmond Kastor.

D.—M. Edmond Kastor ne le connaissait pas.

R.—Au contraire. Dans l'état des relations qu'ils avaient ensemble, rien n'était plus facile à Plivard que de se procurer chez Kastor une valeur.

D.—Décidément, vous êtes un esprit ingénieux.

R.—J'ai pris la résolution de dire la vérité aujourd'hui (Rires).

D.—Vous avez toujours cherché à égarer la justice. Vous persévérez. Quand le magistrat instructeur établissait devant vous comment les choses avaient dû se passer, vous osiez à peine protester, cependant.

R.—Eh ! il faisait son métier de juge, parbleu !

Avouez que c'est là une singulière manière de faire le procès d'un homme, et que l'accusé ne semble pas si sot quand il fait des réflexions du genre de celle contenue dans la dernière réponse que j'ai citée.

Et cela continue ainsi en attendant que l'on passe à l'interrogatoire des témoins.

J'ai choisi cet exemple parce qu'il se trouve que ce M. Kastor (avec un K et sans la moindre allusion) a précisément été volé d'une traite venant d'un de ses clients qui habite Montréal.

L'accusé est toujours présumé coupable. S'il parle, il risque de s'accuser ; s'il ne répond pas, son silence est considéré comme un aveu.

Ma foi, je préfère la loi criminelle anglaise, et cependant je suis bien chauvin, comme vous le savez.

Ceci démontre encore qu'il y a du bon dans tous les pays, et j'espère, en procédant encore par comparaison, vous le prouver encore davantage.

*Louis XV*

Les affections les plus fortes doivent quelques fois céder à ce qu'exigent les principes de guerre et de politique.—Louis XV.



## NOVEMBRE

Il pleut toujours, il pleut sans cesse.  
Un soleil pâle et sans ardeur  
A travers la nuée épaisse  
Par moments jette un œil moqueur.

La grêle bat la vitre claire  
Et sur les carreaux exigus  
Roule, sans accord de tonnerre,  
Avec des grincements aigus.

Le vent se plaint. La pluie aux dalles  
Fait des torrents dont les bouillons  
Vont éclabousser les sandales  
En s'échappant par tourbillons.

Elle tend ses filets obliques  
Mieux qu'un pè heur ne le ferait  
Et creuse le mortier des briques  
Comme un maçon de son foret.

Les arbres veufs de leur feuillage  
Battent l'air de leurs longs fémurs  
Ou, sous la rafale qui rag-,  
Se rompent en cognant les murs.

Si parfois l'aurore nous ouvre  
Son œil de bœuf de rayons plein  
Sur le midi le ciel se couvre ;  
Le soir c'est un vrai temps de chien.

De tous côtés l'on me demande  
Ce que nous allons devenir !  
Eh ! quand Novembre nous gourmande,  
Avril est plus prompt à venir.

*Gougeon Des aulniers*

## DE LA LANGUE FRANÇAISE EN CANADA

N a déjà beaucoup écrit sur la langue française en Canada, et souvent avec une grande justesse d'appréciation ; mais quelques uns sont tombés dans l'excès en critiquant tout ou en ne trouvant rien à reprendre dans notre manière de parler.

D'abord, la langue que nous parlons est la vraie langue française ; il n'y a pas de patois chez nous. Mais la parlons-nous bien ? Je dirai que, lorsque nous chantons à haute voix, lorsque nous parlons en public, forcés alors d'accentuer les mots, nous prononçons bien, et mieux que plusieurs Français, qui peuvent à peine se débarrasser de leurs sons gutturaux. Oui, la langue française, chantée ou parlée à haute voix, est belle chez nous, aussi belle qu'en France, et pouvant égaler la pureté de son des Parisiens les plus raffinés.

Mais en est-il de même dans la conversation ? Ici, je l'avoue nous faisons défaut. Généralement, nous ne cherchons pas à parler grammaticalement, nous prononçons mal : le langage canadien est négligé, languissant.

Nous péchons contre l'élégance et la clarté, qui sont les qualités dominantes de la langue française.

Ce poli, ce distingué, que l'on admire dans les manières du peuple français, se déteint naturellement dans son langage. Il est noble, actif, énergique ; la tournure est alerte et vive.

En Canada, chez un trop grand nombre de gens instruits, le langage est trivial et vulgaire. Nous n'articulons presque pas. Prenons garde. "Une articulation molle, contuse et sans vie, dit-on, donne à une personne un air d'imbécillité."

Si la langue française était parlée partout comme en Canada, l'adopterait-on comme la langue des Cours et des salons ? Je ne le crois pas.

Notre langage a quelque chose de sourd qui est particulier aux langues du nord, quelque chose qui s'éloigne du son métallique des langues du midi.

La langue française, comme toutes les autres, a son accent particulier. Un Anglais, parlant le français, s'énonce avec un accent anglais qui ne manque pas d'un certain charme ; il est quelque-

fois plus agréable à entendre que nous, qui n'avons pas d'accent. Une langue, sans accentuation, sans articulation nettement dessinée, n'est pas une langue formée, mais une ébauche simplement.

Voilà pourquoi les étrangers n'aiment pas notre langue, ne l'apprennent pas et veulent la retrancher du pays. Voilà pourquoi plusieurs Canadiens ont honte de la parler, la perdent aux États-Unis, et avec elle leur nationalité.

Il y a certainement des Français qui s'expriment mal et des Canadiens du peuple parlent mieux que ceux-là. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas corriger nos défauts.

La classe instruite, au moins, devrait se faire un devoir de parler correctement notre langue : Par là, personne ne lui préférerait une langue étrangère ; elle sera ici, comme ailleurs, la langue choisie, estimée entre toutes. Le peuple, la voyant ainsi honorée, serait fier de la garder précieusement comme un élément de sa nationalité.

Un des grands obstacles à bien parler notre langue, c'est la crainte du ridicule. C'est étrange, trouver ridicule, dans le grand monde, par exemple, de bien parler.

On a peur d'y mettre de l'affectation. Sans doute, on n'est tellement accoutumé de parler d'une façon, que s'énoncer d'une autre semblerait extraordinaire. On croirait tomber dans le ridicule. La crainte du ridicule donc, voilà l'obstacle. Serait-il franchi ? ma foi, il faut du courage. Alors courage ! tout obstacle en demande. Parlons bien. Risquons même de paraître affecté. Quand même il nous arriverait de l'être, marchons toujours ; ça se corrigera avec le temps ; on aura fait un effort louable, et le ridicule restera à la fin à ceux qui tiennent à parler d'une manière qui les ferait passer, en France, pour des gens sans éducation.

Les animaux aussi ont la voix ; mais l'homme a la voix articulée, par laquelle il fait connaître ses idées, son cœur et son âme. Conséquemment, un beau langage doit être nettement articulé. C'est là ce qui nous manque principalement. Si nous pouvions corriger notre prononciation, nous appliquer, et pour cela on n'a qu'à le vouloir, à bien articuler, personne ne parlerait mieux la langue française que les Canadiens.

L. GOUGEON.

## LA MORT

La mort est une délivrance ; c'est la fin de nos maux, de nos épreuves, de nos tentations, de nos fautes : c'est la fin de toutes nos peines. Faut-il donc tant craindre la mort ? Et cette vie est-elle donc si douce ? Où sont nos jours vraiment heureux ? Où sont les années que nous pouvons véritablement appeler fortunées ? Où notre âme a-t-elle possédé la félicité sans mélange ? Ah ! il y a cette loi dans les desseins miséricordieux du Seigneur, qu'ici-bas jamais nous n'avons de repos. Nous marchons, nous marchons toujours et toujours il nous faut passer par l'épreuve.

Ah ! sans doute, il y aura des séparations pénibles, des émotions cruelles ; il y a des personnes justement aimées, des familles chéries qu'il faudra quitter ; il faudra s'arracher à de tendres embrassements, voir disparaître avec la vie tout ce qui en faisait le charme. Mais si le mort brise des liens passagers, c'est pour en former de meilleurs et de plus durables ; si nous perdons les pures joies de la vie, nous perdons avec elles nos inquiétudes et nos chagrins.

Et ne croyez pas qu'il faille renoncer à l'espérance de conserver au ciel le lien de vos affections légitimes. Oh ! non, tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon, tout ce qui est pur, tout ce qui est appuyé sur Dieu et sur sa volonté divine, existe et vit dans le ciel..... Là, vous aimerez encore ceux que vous avez aimés selon Dieu sur la terre ; là, vous penserez à eux, là vous prierez pour eux ; et Dieu, dans sa providence attentive, vous fera connaître les besoins de ces âmes chéries pour que vous puissiez les soulager, les soutenir : ne voilà-t-il pas des consolations ineffables ?—R. P. DE RAVIGNAN.